



*pour une planète vivante**

WWF France

Bois de Boulogne
1 carrefour de Longchamp
75016 Paris
France

Standard : 01 55 25 84 84

Fax : 01 55 25 84 74

Communiqué de Presse

Paris, le 12 avril 2010

Inauguration officielle - Nouvelle Calédonie Les trois premières Aires Marines Protégées (AMP) du Nord-Est

Au cours de l'année internationale de la biodiversité, la Province Nord, le WWF et les comités de gestion des Aires Marines Protégées, ont inauguré le vendredi 12 mars dernier, la création des trois premières AMPs de la côte Nord-Est sises dans la Zone Côtière Nord-Est, **une des six zones inscrites au Patrimoine Mondial de l'Humanité.**

Cette côte où les pentes abruptes des bassins versants étroits plongent dans le lagon, est peuplée quasi exclusivement de kanaks organisés en tribus. C'est avec ces derniers, véritable pierre angulaire de ce projet de conservation, que la province Nord, les communes et le WWF ont donné une réalité aux AMPs sur cette côte et ont permis un nouveau mode de gouvernance.

Que protègent les AMPs ?

Les AMPs protègent des espèces emblématiques (la tortue verte (*Chelonia mydas*), ...), des espèces rares (l'hippocampe pygmée (*Hippocampus bargibanti*), le poisson-papillon pyramide (*Hemitaurichthys polylepis*), le poisson-ange à tête jaune (*Pomacanthus xanthurus*),), des habitats remarquables (récifs à la couverture corallienne vivante exceptionnelle, herbiers mono ou plurispécifiques) des zones de reproduction pour de nombreuses espèces, comme par exemple le requin gris, les perroquets à bosse, les coraux...

En outre, par le biais des AMPs, les acteurs de la co-gestion ont le souhait :

- de lutter contre l'érosion de la culture kanak
- de contribuer à l'amélioration des conditions de vie par des actions de repeuplement d'espèces endémiques, par le développement d'activités écotouristiques
- de renforcer les capacités de la population par des formations locales

Au-delà, de la création de ces trois premières AMPs, il s'agit d'une formidable aventure humaine !

Création de deux Aires Marines Protégées sur Hienghène, l'AMP de Hienga et celle de Doïman

L'AMP de Hienga est un **Parc provincial** d'une superficie de 6.6 km² qui englobe une partie de l'îlot Hienga, ainsi qu'un récif. Elle héberge déjà un sentier sous-marin et un sentier botanique balisés. Les infrastructures touristiques améliorent la qualité de la visite de cet îlot.

L'AMP de Doïman est située plus au large et est beaucoup plus vaste. C'est une **réserve de nature sauvage** d'une superficie de 37 km². Elle s'étend sur un récif barrière lointain, à l'architecture sous-marine exceptionnellement variée : puits, canyons, failles, arches et même tunnels. On note sur cette zone la présence d'un animal peu commun, un minuscule hippocampe pygmée de deux centimètres (*Hippocampus bargibanti*), fixé sur une gorgone. **Une curiosité rare pour les plongeurs.**

Création d'une Aire Marine Protégée de Yambé-Diahoué d'un nouveau genre sur Pouébo.

Une **aire de gestion durable des ressources** de plus de 70 km², qui permet une protection totale et en tout temps du Dugong, mammifère marin le plus menacé en Nouvelle-Calédonie. En outre, la protection de la tortue verte, tortue de la « coutume » a été renforcée. Au sein de cet espace, trois réserves de nature

*** for a living planet®**

Reconnue d'Utilité Publique par le décret du 24 mars 2004 et bénéficiant des articles 5 et 20 de la loi du 23 juillet 1987.

Faites un geste pour la planète : réduisez votre empreinte et soutenez le WWF

Retrouvez-nous sur www.wwf.fr

sauvage ont été créées. Cette AMP est d'un genre nouveau inclut une zone tampon qui englobe la totalité du bassin-versant de l'aire marine. Au-delà de la simple création d'une aire protégée, c'est un véritable projet de vie qui se dessine.

Le mot de la fin est revenu à Serge Orru, Directeur Général du WWF-France, « **Il y a ceux qui rêvent les yeux ouverts et ceux qui vivent les yeux fermés. Ici, vous rêvez les yeux ouverts. C'est un exemple pour lutter contre la fatalité, pour réveiller les endormis face au péril climatique** ».

Contacts presse :

Camille Lajus – Responsable presse WWF / 01 55 25 84 61 / clajus@wwf.fr

Blanche Martin – Attachée de presse WWF / 01 55 25 84 70 / bmartin@wwf.fr